

DE LA FRANCOPHILIE À LA FRANCOPHONIE EN INDE MULTILINGUE

Babusha VARMA*

Les débats sur la cohabitation et les aménagements linguistiques abordent la question du statut du français en Inde. L'Inde possède l'hindi et l'anglais comme deux langues officielles nationales, vingt-deux langues officielles régionales et 1652 dialectes. Alors, de quelle francophonie parle-t-on dans ce pays multilingue où le français n'a aucun statut officiel ? Le système éducatif en Inde impose une formule de trois langues, c'est-à-dire une langue officielle (l'anglais ou l'hindi), la langue maternelle ou régionale, et une langue indienne ou étrangère. Le français est enseigné comme troisième langue, mais au titre de langue étrangère ; le français conserve malgré tout une place importante en Inde.

Selon un sondage fait au mois de mars 2012 par la chaîne française France 2, dans ce pays multilingue, le français est la première langue étrangère enseignée en Inde. Selon les estimations, il y a environ 500.000 apprenants du français en Inde, dont 60.000 étudiants qui apprennent le français au niveau de l'enseignement supérieur. Nous observons que ces chiffres, comme le besoin de professeurs de français (qui sont 5 000 actuellement), sont en augmentation constante. D'un côté, les universités indiennes, au niveau de la licence, du master et du doctorat, se sont ouvertes depuis les années soixante-dix à la littérature de l'espace francophone, à la traduction et à la didactique. D'un autre côté, il y a vingt-deux Alliances françaises qui prennent en charge des habiletés à communiquer. Le français est également enseigné dans les écoles de gestion, d'ingénierie, d'hôtellerie et de tourisme. Qu'est-ce qui motive un si grand nombre d'Indiens à apprendre le français quand la plupart sont déjà bilingues sinon trilingues ?

En général, c'est la situation historique et socioprofessionnelle d'un pays qui déterminent les langues à enseigner dans son système éducatif et, de ce fait, on peut distinguer deux types de francophonie en Inde : une francophonie due aux relations historiques que l'Inde avait avec la France depuis le XIX^e siècle, et une francophonie qui est née des besoins et des choix professionnels de deux pays. Dans cette étude, nous étudierons, d'abord, les relations indo-françaises en prenant en compte l'histoire coloniale, la communication interculturelle et la production littéraire en langue française en Inde. Nous discuterons, ensuite, des différentes possibilités de développement professionnel pour les Indiens francophones et nous présenterons, enfin, certaines initiatives récentes prises par les diverses institutions et les organisations pour promouvoir en Inde l'enseignement et la recherche en langue française.

1. LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN INDE : UN HÉRITAGE COLONIAL

Il existe, depuis longtemps, des liens historiques entre l'Inde et la France. À la veille de l'indépendance de l'Inde, en 1947, il y avait environ 300 000 habitants « français » dans cinq

* Department of Germanic and Romance Studies, University of Delhi, Delhi, India

comptoirs français en Inde : Karikal, Yanaon, Mahé, Chandernagor et Pondichéry. Ce petit nombre de Français en Inde était presque « perdu » au milieu de l'immense territoire de l'Inde britannique qui allait accéder à l'indépendance.

Lorsque Pondichéry a rejoint l'Union indienne, il y avait deux sentiments opposés. D'une part, il y avait un attachement patriotique à l'Inde en tant que pays d'accueil et, d'autre part, un attachement à la France en raison des cent ans de relations avec ce pays et sa culture. Il y avait, par conséquent, un désir de ne pas rompre les liens culturels avec la France. L'idée du Pandit Jawaharlal Nehru, alors, était de maintenir l'unité de l'Inde et un gouvernement central fort, mais aussi de garder vivante la diversité de l'Inde et l'autonomie culturelle des différentes régions. En conséquence, Pondichéry, avec son long passé avec la culture française, a poursuivi sa relation culturelle avec la France.

Le français, depuis lors, est la langue officielle du territoire de Pondichéry, malgré le fait qu'il a perdu son statut de *lingua franca* au bénéfice de l'utilisation de l'anglais et de la langue locale, le tamoul. Aujourd'hui, Pondichéry est avant tout une ville dont la majorité des 800 000 habitants parlent le tamoul au nombre desquels 7000 "Franco - Pondichéryens". Une minorité de 300 personnes utilisent la langue française dans leur vie quotidienne. La langue française est donc la langue principale d'environ 600 ressortissants français qui travaillent dans divers établissements français de Pondichéry, ou appartiennent à la communauté installée à Auroville.

Nous voyons que les études françaises existent depuis longtemps dans le système éducatif indien. Après les chercheurs bengalis, les étudiants de l'Université de Bombay ont créé *Le Cercle littéraire* en novembre 1886, à la Présidence de Bombay, pour la promotion et la diffusion de la culture française. Les études françaises ont été officiellement introduites dans les universités indiennes à la fin des années 40. La première Alliance française a été inaugurée à Bombay en 1938, et la deuxième à Calcutta, en 1940. En outre, de nombreux écrivains en Inde sont influencés par les écrivains français. L'Inde a vu la création de la littérature francophone et l'émergence de plusieurs écrivains indiens de langue française, tels Prithwinda Mukherjee, Amita Sen, Ranajit Sankar, K. Madavane, Gloria Saravaya, Manoharrai Sardesai qui ont contribué à la littérature mondiale d'expression française. De même, plusieurs écrivains indiens, parmi lesquels P. L. Deshpande, Shenoy Goembab, Sharad Chandra ont largement traduit les œuvres de Molière, Racine et Anatole France, entre autres.

De cet intérêt est née non seulement une francophonie indienne, mais également une francophilie, un goût pour les aspects culturels développés par la France, un amour pour la vie à la française : ses monuments, ses musées, ses œuvres littéraires, sa gastronomie et sa mode. Comme l'a écrit Roland Barthes : « C'est souvent grâce à la langue que les autres modifient » ; il a ajouté, « et j'entends un autre monde bruissant, d'une manière menaçante, qui est le monde de l'autre ». Alors, l'apprentissage de la langue française permet aux Indiens de découvrir l'autre, sa civilisation, sa culture. Par ailleurs, comme le remarque Ross Steele dans son article intitulé « Culture ou intercultures », l'approche interculturelle dans l'enseignement des langues étrangères passe par la connaissance de l'identité culturelle de l'apprenant. Donc, le dialogue des cultures et des civilisations avec le monde francophone pousse l'apprenant indien à réfléchir sur sa propre identité.

2. LE PROGRÈS PROFESSIONNEL POUR LES INDIENS FRANCOPHONES

Outre la nécessité de la communication interculturelle, une augmentation des échanges économiques entre l'Inde et la France a renouvelé l'intérêt pour les langues étrangères. Selon la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Inde, le commerce bilatéral entre l'Inde et la France continue de croître rapidement. La France est le cinquième partenaire commercial européen de l'Inde. La France est présente avec l'Inde dans de nombreux secteurs importants tels que les transports, les infrastructures, l'énergie, l'aviation et l'aérospatiale, les produits

pharmaceutiques, la biotechnologie, entre autres. De même, les exportations de l'Inde vers la France sont en hausse dans les industries de l'habillement, les produits biologiques, les produits pétroliers raffinés, les équipements mécaniques, les équipements sportifs, les moteurs électriques et des machines-outils, entre autres.

Dans ce contexte, la langue française est un atout pour ceux qui travaillent ou souhaitent travailler dans le secteur économique, les entreprises françaises / francophones, les maisons d'import-export, les banques et les hôtels. Les Indiens ayant une bonne maîtrise de la langue française trouvent des débouchés comme secrétaires bilingues, traducteurs, cadres, en plus des emplois dans le secteur des services d'externalisation.

En sachant la nécessité de former les nouveaux traducteurs techniques, enseignants, chercheurs et autres professionnels, les départements de français dans les universités indiennes et les centres de langues s'efforcent de développer les filières professionnelles sans négliger l'importance des études littéraires françaises. Le français étant la première langue étrangère enseignée en Inde, la promotion et l'enseignement de la langue française constituent un défi pour tous ceux qui participent à la francophonie en Inde. Nous pouvons résumer les initiatives prises pour la promotion de la langue française en Inde :

- *l'exposition* : il est important de maintenir la francophilie et la francophonie en Inde, soit par les médias électroniques, c'est-à-dire à travers la diffusion de TV5 et de France 2, les chaînes francophones en Inde, soit par des manifestations culturelles régulières, par exemple, les festivals culturels de quatre mois *Bonjour India 2013* et *Bonjour India 2014* organisés par l'Ambassade de France en Inde et l'Institut Français avec de nombreuses organisations dans seize villes indiennes, soit par les concours pour les apprenants du français : les départements de français dans les universités indiennes et les instituts organisent des concours et des événements au cours de la Semaine de la Francophonie au mois de mars pour fêter l'attachement à la langue française ;

- *la formation et la recherche* : les universités indiennes, les Alliances françaises et les associations des professeurs de français organisent des conférences et des séminaires au niveau national et international. Ces manifestations permettent d'assurer une interaction périodique et la formation continue des enseignants de langues et des chercheurs dans divers domaines tels que la traduction, le didactique, le français pour les objectifs spécifiques et ainsi de suite. Les plateformes en ligne comme *Salle des profs* et *Mumbaïkar en français* sont développées pour promouvoir l'interaction en ligne entre les enseignants et les étudiants de français. À cet égard, la 3^e Conférence régionale de la Commission pour l'Asie-Pacifique, organisée par l'Association internationale des professeurs de français et l'Association indienne des professeurs de français à Chennai, en février 2013, était l'occasion pour un grand nombre d'enseignants indiens pour échanger des informations et des expériences avec les enseignants de français de 22 pays. En plus, la participation de l'Inde au Forum mondial de la langue française, une occasion de considérer les enjeux relatifs au français comme langue internationale, a montré l'intérêt des Indiens pour la langue française et que la francophonie dépasse le cadre de la Francophonie institutionnelle ;

- *la publication* : la production en Inde de livres et de méthodes en langue française est encouragée. Les méthodes pédagogiques tels *Jumelage*, *Mantra*, *Progresser en français*, *Synchronie*, etc., sont rédigées en prenant en compte les apprenants indiens de français. Le Bureau des livres de l'Ambassade de France en Inde et l'Association des Traducteurs de l'Inde promeuvent la traduction d'œuvres françaises dans les langues indiennes et inversement. En outre, la recherche scientifique d'expression française est publiée par quelques éditeurs en Inde ;

- *la collaboration* : les protocoles d'entente signés entre les universités françaises et indiennes, à propos des programmes d'échange pour les étudiants et les professeurs, ainsi que les projets de collaboration avec des organisations internationales telles que l'Agence Universitaire de la

Francophonie, sont quelques exemples de collaborations possibles. Le Forum mondial de la langue française qui s'est tenu au Québec, en juillet 2012, était une de ces initiatives, dans laquelle 1300 jeunes professionnels, avec les grandes personnalités francophones de 104 pays, y inclus l'Inde, ont proposé un manifeste de quinze priorités à prendre en considération pour la promotion de la langue française dans le monde. Étant une chercheuse indienne dans le domaine de la littérature francophone d'Afrique subsaharienne, je suis incitée à m'intéresser à l'étude des textes littéraires francophones d'Afrique subsaharienne dans le contexte indien, surtout pour des objectifs interculturels.

La Déclaration de l'UNESCO en 1982 sur les politiques culturelles définit le terme « culture » comme

« L'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

L'organisation de l'espace, le rapport avec le temps, les comportements et les attitudes dans les relations familiales, sociales, amicales et professionnelles, les rapports d'une génération à l'autre sont autant de facteurs qui relèvent des manifestations des éléments culturels. Nous sommes de plus en plus confrontés à la diversité culturelle. La mondialisation, le flux croissant de populations, la communication avec des interlocuteurs de différents contextes socioculturels engendrent le besoin d'une approche interculturelle.

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* décrit des aptitudes et des savoir-faire interculturels comme :

- la capacité d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère ;
- la sensibilisation à la notion de culture et la capacité de reconnaître et d'utiliser des stratégies variées pour établir le contact avec des gens d'une autre culture ;
- la capacité de jouer le rôle d'intermédiaire culturel entre sa propre culture et la culture étrangère et de gérer efficacement des situations de malentendus et de conflits culturels ;
- la capacité d'aller au-delà de relations superficielles stéréotypées.

Il existe plusieurs instruments dans une démarche interculturelle : la télécommunication, la musique, le cinéma et la littérature. La lecture des textes littéraires constitue un outil indispensable, non seulement pour l'apprentissage d'une langue étrangère, mais aussi pour l'enrichissement des connaissances culturelles. La littérature, reflet de la société, démontre la pensée et la philosophie d'une époque. Ainsi, elle est la clé pour découvrir une autre culture et une autre civilisation.

Il importe de souligner que certaines universités indiennes consacrent une part de leurs activités d'enseignement et de recherche à l'étude des textes littéraires francophones d'Afrique subsaharienne, soit en cours de langue soit comme une option ou une spécialité dans le domaine des études francophones. Mais, il ne faut pas dissimuler le fait que l'étude de cette littérature doit encore être favorisée, ce qui nous amène à réfléchir sur la pertinence de la littérature francophone d'Afrique subsaharienne dans le contexte indien.

3. PERTINENCE DE LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LE CONTEXTE INDIEN

Bernard Mouralis constate, dans *L'Illusion de l'altérité*, que le développement des études de la littérature africaine francophone se heurte à des obstacles idéologiques et institutionnels. Mais, comme l'explique Jean-Louis Joubert dans son article intitulé « Enseigner les littératures

francophones », l'enseignement de cette littérature est « une nécessité géopolitique » pour maintenir la place du français dans le monde. À l'aide de la construction thématique et de l'invention langagière, l'écrivain africain définit son identité à travers son écriture. Ainsi, la lecture de ces textes littéraires peut donner un plaisir au lecteur à travers le dépaysement exotique, ainsi qu'un épanouissement intellectuel par la connaissance de l'altérité.

De plus, l'existence de la littérature francophone produite en Afrique illustre que la civilisation et la culture françaises ne constituent pas une communauté homogène. L'enseignement du français ne se limite pas à l'étude d'un même corpus de littérature française, mais c'est plutôt une ouverture à la diversité du monde francophone. Il ne s'agit pas que la littérature africaine préconise une coupure épistémologique radicale avec la pensée occidentale. Comme le note Anthony Mangeon dans sa thèse *Lumières noires, discours marron*, le savoir que les écrivains africains expriment dans leurs textes se constitue largement en correspondance avec le discours occidental :

« Le discours noir s'ancre historiquement, culturellement et institutionnellement à l'intérieur même de l'épistémé occidentale, mais [...] il s'y est précisément développé à la faveur d'une disruption majeure [...]. On peut ainsi, sans trahir ses exigences, interpréter le discours noir comme la *continuation la plus effective d'une longue discontinuité* qui [...], depuis près d'un siècle à présent, nous semble avoir définitivement engagé la *transfiguration de l'épistémé occidentale en une épistémé métisse* ».

Comme l'a remarqué aussi Jean-Paul Sartre dans *Orphée noir*, l'étude des littératures africaines francophones ne cesse d'éclairer de nombreux aspects des littératures occidentales. Non seulement elle permet de relativiser des généralités sur la culture française, mais encore elle prône un renouvellement des perspectives analytiques pour opérer une relecture de certains classiques français.

À partir d'un regard sur l'Europe, l'introduction des textes littéraires francophones de l'Afrique subsaharienne dans le contexte indien fait réfléchir les apprenants sur leur propre identité. Selon Ross Steele, dans un article intitulé « Culture ou intercultures », l'approche interculturelle passe par la connaissance de la propre identité culturelle de l'apprenant. Michael Bakhtine dans *Esthétique de la création verbale* ajoute que, grâce à sa position d'extériorité, il n'y a que l'altérité qui peut nous voir.

Donc, cette approche interculturelle favorise des études comparatives entre la culture africaine et celle de l'Inde. L'Afrique et l'Inde, bien que très différentes, présentent un certain nombre de points communs. Elles ont vécu une histoire semblable : la période coloniale et l'indépendance. Ils connaissent les principales caractéristiques des pays en voie de développement : analphabétisme massif, chômage à grande échelle. Alors que les deux entités possèdent des langues vernaculaires ayant des traditions littéraires propres, les écrivains ont choisi la langue des colonisateurs pour leur expression créative sous la forme de la littérature francophone et de la littérature indo-anglaise pour atteindre un public plus large et en dehors de leur pays. En outre, comme les deux littératures sont thématiquement assez proches, nous remarquons une certaine conscience hybride chez les écrivains africains francophones et indo-anglais. Comme le suggère Todorov dans *Nous et les Autres*, il s'agit d'« observer les différences pour découvrir les propriétés ». Il convient de souligner qu'en dépit des ressemblances dans leur histoire ainsi que l'évolution de leurs littératures, les deux pays ont leurs propres spécificités.

Au-delà de l'introspection individuelle, l'approche comparative rassemble, sur le plan de la recherche universitaire, des littératures du Tiers-monde. L'étude de la littérature francophone sous l'aspect postcolonial ouvre la recherche à plusieurs champs d'investigation comme l'analyse des pratiques africaines, la traduction, les écritures de l'oralité, les intertextes transculturels et translinguistiques.

Quoiqu'elle compose une grande partie de la culture française, il importe de souligner que la littérature subsaharienne est quasiment absente de la plupart des manuels de français langue étrangère. Postulant que ces textes littéraires peuvent être introduits en cours de langue au niveau avancé, le manque d'outils pédagogiques mène à une proposition des textes littéraires francophones de l'Afrique subsaharienne et des activités pédagogiques basées sur ces textes pour les objectifs interculturels.

Littérature francophone d'Afrique subsaharienne : les outils pédagogiques

La présente proposition, destinée aux professeurs et aux apprenants indiens de français au niveau avancé, est le prolongement d'une recherche entamée pour la formation des professeurs de français langue étrangère à l'Université de Delhi en Inde. Cette proposition se divise en deux parties.

Premièrement, une analyse détaillée des thèmes de la littérature francophone d'Afrique subsaharienne pour l'acquisition de la compétence interculturelle dans le contexte indien.

Et ensuite, une présentation des activités pédagogiques basées sur des textes littéraires choisis.

Corpus

Pour l'acquisition de la compétence interculturelle, six thèmes et quelques textes littéraires sont choisis.

- DIOP, Birago, « Sarzan », *Contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence Africaine, 1947.
- SENGHOR, Léopold Sédar, « Femme noire », *Chants d'ombres*, Paris, Seuil, 1948.
- DIOP, David, « Les Vautours », *Coups de Pions*, Présence Africaine, 1956.
- KANE, Cheikh Hamidou, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.
- BÂ, Mariama, *Une si longue lettre*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1979.
- TADJO, Véronique, « Il faut que nous partions », *Latérite*, Paris, Hatier, 1983.
- KEN, BUGUL, *Riwan ou le chemin de sable*, Paris, Présence Africaine, 1999.
- MABANCKOU, Alain, *Verre cassé*, Paris, Seuil, 2005.

Quatre critères ont dicté notre choix :

- *la découverte d'une culture étrangère*: les textes littéraires choisis dévoilent le monde africain et favorisent la compréhension de la culture et de la civilisation de l'Afrique francophone ;
- *l'étude comparative*: les thèmes sélectionnés sont communs à l'Afrique et à l'Inde. Les apprenants peuvent identifier les éléments familiers présents dans les textes littéraires et peuvent faire une étude comparative d'un point de vue historique, culturel et sociologique ;
- *le panorama chronologique*: les textes littéraires présentés sont organisés selon une construction chronologique. Chaque texte littéraire illustre une période de la production littéraire francophone en Afrique subsaharienne ;
- *l'ordre pragmatique*: les textes intégraux sont choisis pour les nouvelles et les poèmes. Il n'y a désormais que des extraits choisis des romans, pour des raisons pragmatiques.

Thèmes interculturels choisis

Six thèmes interculturels qui peuvent être étudiés à partir de ces textes littéraires :

- *Situation coloniale et postcoloniale*

D'une part, les trois textes situés différemment sur l'échelle temporelle : la nouvelle « Sarzan » de Birago Diop publiée dans les années 40 ; le poème « Les Vautours » de David Diop publié dans les années 50 ; et le roman *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane publié dans les années 60 permettent d'analyser les différentes périodes et les divers aspects du système colonial en Afrique et de les comparer à l'histoire coloniale de l'Inde.

D'autre part, le roman *Verre cassé* d'Alain Mabanckou propose une nouvelle perspective de concevoir les rapports entre l'Afrique et l'Europe. S'inscrivant dans la nouvelle génération des écrivains africains, Mabanckou refuse une image typiquement ethnographique de l'Afrique. Son roman est également exceptionnel pour ses allusions aux chefs d'œuvre de la littérature africaine et française.

- *La Négritude*

La Négritude est un courant littéraire et politique rassemblant des écrivains noirs francophones qui rejettent des stéréotypes associés aux Noirs. Léopold Sédar Senghor a défini ce terme comme « la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ». Son poème « Femme noire » est un texte représentatif de ce mouvement de la négritude car le poète, y appréciant la terre africaine, la compare à la figure d'une femme noire.

- *Rites et rituels*

La description de la circoncision, un rituel pour les jeunes, dans la nouvelle « Sarzan » et l'épreuve du *xaxar*, un rite pour critiquer la nouvelle mariée dans les familles polygames dans le roman *Riwan ou le chemin de sable* de Ken Bugul renvoient à des traditions existantes dans la communauté africaine. En plus, l'attitude iconoclaste de plusieurs personnages dans ces textes nous fait réfléchir sur l'importance des mœurs et des rituels dans la société africaine et indienne.

- *La tradition orale*

L'évocation des instruments classiques de musique : le tam-tam et des griots dans « Sarzan » et le poème « Il faut que nous partions » de Véronique Tadjo permet d'aborder la tradition orale. D'un côté, l'acte de Birago Diop de transcrire des paroles du griot Amadou Koumba oppose l'oralité à l'écriture, de l'autre, cela suggère aussi un effort de se souvenir et de préserver la tradition orale.

- *La condition des femmes*

Nous examinons dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ et *Riwan ou le chemin de sable* de Ken Bugul les facteurs sociologiques, surtout la polygamie, encadrant la vie quotidienne des femmes. La présence du personnage du chef religieux dans les deux textes signifie l'influence de la religion sur la condition des femmes.

- *Le voyage vers l'Autre*

Le voyage dans « Il faut que nous partions » est un investissement culturel qui nous invite à un déplacement physique et mental pour comprendre l'altérité.

Les activités en cinq étapes

Pour exploiter ces textes littéraires en cours de langue, nous avons conçu cinq étapes successives selon l'œuvre de Marva A. Barnett, *Lire avec plaisir : Stratégies de lecture*.

- Avant de lire

Les questions posées avant la lecture du texte permettent d'introduire des thèmes spécifiques. Cette étape de pré-lecture encourage à imaginer et à prédire ce que nous pourrions trouver dans les textes littéraires.

Nous pouvons préparer les apprenants à la lecture en faisant appel à leurs connaissances préalables, à leur vécu. Nous pouvons également attirer l'attention de l'apprenant sur les indices visibles tels que la photo sur la couverture et le choix du titre. À titre d'exemple, nous posons des questions : Que pensez-vous du titre *L'Aventure ambiguë* ? Que savez-vous des droits civiques des femmes dans la société indienne ?

- En lisant

La partie *En lisant* favorise la compréhension des apprenants lors de la lecture des textes sur le plan lexical et sémantique. Les apprenants dégagent les informations spécifiques et examinent la structure des textes. Les apprenants peuvent chercher des synonymes, des contraires, des mots de la même famille, le sens des mots à partir du contexte.

- En lisant

Abréviations

	= _____ =/= _____ Même fam. _____	Donnez le mot équivalent en français Donnez le contraire Donnez un mot de la même famille
	En lisant	
Il faut que nous partions	1 = _____	
Sur les pistes ¹ des voyageurs	2 =/= _____	
Rassemble ce que tu cherches	3 = _____	
Et tiens-toi prêt déjà	4 = _____	
Partout ² où nous irons	5 = _____	
Il y aura des caravanes ³ .	6 Même fam. =	
	7 = _____	
Apprends-moi L'air des prairies ⁴ bleues	8 = _____	
Et souffle à mon oreille		

Ton haleine ⁵ princière ⁶ Il y a tant ⁷ de mots Sous la poussière Tant d'amours Dans les tiroirs ⁸	
--	--

- *Après avoir lu*

Après avoir lu rend possible la compréhension globale et même détaillée des textes. L'analyse des textes peut se faire autour de différents axes: l'étude thématique, la recherche autour des personnages, la progression du récit, la structure du texte. À titre d'exemple : dans quelle mesure Kéita critique-t-il le jour de la circoncision dans la nouvelle « Sarzan » ?, Quelle image Véronique Tadjo donne-t-elle de l'univers de la brousse ?

- *À discuter*

À discuter permet de déclencher un débat sur les différents thèmes évoqués dans les textes et de discuter de l'avis personnel des apprenants, en justifiant leurs arguments à partir des éléments présents dans les textes. Par exemple, nous pouvons faire réfléchir sur l'importance du mot « noir » dans le poème « Femme noire », sur le rôle d'un voyage pour connaître et comprendre l'altérité.

- *À créer*

À créer, comme la partie *À discuter*, permet de lancer un débat. En plus, ces activités jettent un regard sur la créativité des apprenants sous la forme d'une présentation, d'un essai, d'un article, d'un itinéraire, d'un dialogue. Les apprenants peuvent élaborer un itinéraire pour un voyage dans un pays africain, rédiger un article comparant le statut des femmes en Inde et dans les pays africains.

CONCLUSION

Jacques Attali, économiste et écrivain français, note dans un article intitulé « Géopolitique de la langue française » :

« La langue française doit être désirée comme un moyen pour l'emploi, pour l'amusement, pour des échanges scientifiques. Afin de le faire, il ne faut plus la considérer comme une langue d'un pays, mais celle d'une communauté géopoliticolinguistique et il faut rendre les moyens de faire cette communauté souhaitable. Ne pas enseigner le français comme une langue d'un pays, mais celle d'une vaste communauté, dont les auteurs sont également traités, indépendamment de leur origine ».

L'apprentissage de la langue française non seulement rend possible la connaissance de la communauté francophone, mais aussi enrichit la compréhension et l'expertise de l'apprenant indien. C'est le processus qui mène l'apprenant de francophilie indienne à francophonie indienne. Elle fait participer l'apprenant indien à ce qu'Attali définit comme « une communauté géopoliticolinguistique ». À cet égard, l'enseignement et la recherche en la langue française en Inde sont un moyen de préparer l'apprenant à faire face aux exigences géographiques et socio-économiques émergentes. À l'époque de la mondialisation, dans laquelle la communication

interculturelle joue un rôle majeur, il est devenu essentiel d'apprendre une langue étrangère et la langue française est offerte comme un choix intéressant.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues mentionne:

« Dans une approche interculturelle, un objectif essentiel de l'enseignement des langues est de favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et de culture. [...] La connaissance, la conscience et la compréhension des relations, (ressemblances et différences distinctives) entre « le monde d'où l'on vient » et « le monde de la communauté cible » sont à l'origine d'une prise de conscience interculturelle ».

Ainsi, l'enseignement et la recherche en littérature francophone de l'Afrique subsaharienne dans les universités indiennes sont une démarche interculturelle. L'étude de cette littérature résulte de l'éclairage sur le monde africain, le monde européen et le monde indien. À partir de la présentation de la richesse et de la variété qui caractérisent la production intellectuelle de l'Afrique subsaharienne, une telle étude permet aussi d'examiner les ressemblances et les spécificités de l'Afrique et de l'Inde. Sur ce plan, le vécu plurilingue et pluriculturel des apprenants et des chercheurs indiens est une ressource complémentaire pour pratiquer l'interculturel.

En dépit du fait que notre étude se restreint à six thèmes et à quelques textes littéraires, nous pouvons constater les possibilités énormes de l'exploitation des textes littéraires francophones de l'Afrique subsaharienne dans le contexte indien.

BIBLIOGRAPHIE

AISOLA, Ravi Shankar, « Les relations de l'Inde avec le reste du monde, notamment avec la France », in *Letter of CIDIF*, n° 30, Centre d'Information et de Documentation de l'Inde Francophone, 2004, p. 207, disponible sur

[http://cidif.go1.cc/index.php?option=com_content&view=article&id=55:041-histoire-du-combat-pour-la-liberte-du-students-congress-de-linde-francaise&catid=33:lettre-nd30&Itemid=3]

ATTALI, Jacques, « Géopolitique de la langue française », in *Le Français, langue du monde*, L'Harmattan, 2003, p. 140.

BAKHTINE, Michael, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

BARNETT, Marva A., *Lire avec plaisir, Stratégies de lecture*, Harper & Row Publishers, 1988.

BARTHES, Roland, *A Lover's Discourse Fragments*, Paris, Seuil, 1977.

BERTHET, S., *Inde-France, Enjeux culturels, 1870-1962*, Institut Français de Pondichéry, 2006.

Cadre européen commun de référence pour les langues, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2001.

CHAUDHARY, Shreesh, *Foreigners and Foreign languages in India, A Sociolinguistic History*, Cambridge University Press India Pvt. Ltd., 2009.

« Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles » (Définition de l'UNESCO de la culture), *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*, Mexique, du 26 juillet au 6 août 1982.

JOUBERT, Jean-Louis, « Enseigner les littératures francophones », *Le français dans le monde*, n° 343, 2006.

MANGEON, Anthony, *Lumières noires, discours marron. Indiscipline et transformations du savoir chez les écrivains noirs américains et africains : itinéraires croisés d'Alain Leroy Locke, V.Y. Mudimbe et leurs contemporains*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise, 2004, 3 vol.

MOURALIS, Bernard, *L'Illusion de l'altérité : Études de littérature africaine*, Paris, Champion, 2007.

SARTRE, Jean-Paul, in SENGHOR, Léopold Sédar, Préface « Orphée noir », *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Presses universitaires de France, 1948.
SENGHOR, Léopold Sédar, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Presses universitaires de France, Paris, PUF, 1948.
STEELE, Ross, « Culture ou interculturels », in *Le français dans le monde*, n°283, 1999.
TODOROV, Tzvetan, *Nous et les autres*, Paris, Seuil, 1989.